

NOVEMBRE 2024 - n°10



Magazine disponible en version numérique



SOLIDAIRE AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

Le Dechynois



Election du Conseil municipal des Jeunes

Page 4



SOMMAIRE

PAGE 2

Retour en images

PAGE 3

De vous à moi

PAGES 4 À 5

Election du Conseil municipal des Jeunes

PAGE 6

Nos enfants à l'école

PAGE 7

Développement durable

PAGE 8

Concours photos du Rallye Dechy

PAGE 9

Travaux et urbanisme

PAGE 10

En bref
Agenda

PAGE 11

Expression politique

PAGE 12

Inscription au banquet de Sainte-Barbe

Retour en images

Portes ouvertes des Ateliers d'artistes (POAA)

Du 4 au 6 octobre, le Petit Atelier a ouvert ses portes aux visiteurs amateurs d'art ou aux simples curieux venus admirer les différentes toiles réalisées par les adhérents.



Encore un succès pour Les Peintres dans la rue



Cette année encore, la nouvelle édition des Peintres dans la rue a tenu toutes ses promesses et nous a offert quelques surprises.

Une douzaine d'artistes ont bravé le temps maussade toute la journée.

C'est la jeune Zélie qui a reçu le premier prix du jury pour sa représentation du portail de la mine.



1^{er} prix - Zélie GUERNEZ



2^{ème} prix - Monique CARPENTIER



3^{ème} prix - Maryse COUILLEZ



De vous à moi

Quel bonheur d'avoir accueilli dans la salle du conseil municipal les élèves de l'école Joliot-Curie pour l'installation officielle du Conseil Municipal des Jeunes.

Les 15 nouveaux élus, tous très attentifs, se sont vus remettre leur écharpe tricolore et un livret d'accueil, un véritable « kit de l'élu » présentant le fonctionnement du Conseil municipal des adultes, les symboles de la République, leur rôle au sein du CMJ et leurs missions. Tout ceci leur permettant d'être opérationnel dès le début du mandat.

Par la création du Conseil municipal des Jeunes, nous affirmons notre volonté de permettre l'apprentissage ainsi que l'expression de la citoyenneté et de la démocratie aux plus jeunes.

Être élu au conseil municipal des enfants c'est apprendre à servir sa ville.

Je réitère ma joie et ma fierté de voir la mise en place du CMJ.

Grâce à ces jeunes, à leurs idées et leur engagement, je suis sûr qu'ils seront des acteurs à part entière de l'amélioration des conditions de vie de tous les jeunes de notre commune.

On s'est déjà tous donné rendez-vous le 11 novembre pour la cérémonie commémorative de l'armistice 1918.

**Jean-Michel
SZATNY**
Maire de Dechy



Votre Maire,
Jean-Michel SZATNY

Mensuel d'informations
De la Ville de Dechy

Le Dechynois

Directeur de la publication :
Jean-Michel SZATNY
Conception :
Service Communication
Impression :
IDJ
Tirage : 2400 exemplaires

Mairie de Dechy
Place Jean Jaurès
59187 Dechy
03 27 95 82 00

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Election du nouveau conseil municipal de



Samedi 19 octobre, le nouveau conseil municipal des jeunes a pris place lors d'une première séance d'installation en salle des Mariages. Entre campagne, débats et élection à bulletin secret, les enfants ont pu découvrir les mécanismes démocratiques.

Comme un symbole, les élus du Conseil municipal des adultes étaient présents autour de Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy pour accueillir les nouveaux membres du Conseil municipal des jeunes fraîchement élus et les accompagner dans leur prise de fonctions.

Apprendre les rouages de la démocratie

Comme pour une élection classique, l'élection du CMJ s'est déroulée en plusieurs temps forts. Après leur avoir expliqué le but de cette élection à l'occasion d'une réunion des élèves, chaque candidat a pu déposer sa candidature avant de mener sa propre campagne. Affiches électorales, présentation des idées, tous les codes des « vraies » élections ont été respectés. Les candidats ont même pu défendre leur programme et montrer leur talent d'orateur lors d'un débat devant leurs camarades.

A l'issue d'une campagne haletante et passionnante, ce sont les élèves des classes de CE2 au CM2 qui ont été appelés aux urnes pour exprimer leur choix. Quinze jeunes ont été ainsi élus par leurs camarades le 17 octobre.

“ Le Conseil municipal des Jeunes est un formidable outil d'initiation à la vie citoyenne et à la démocratie ”

Une séance d'installation pour les asseoir dans leurs fonctions

La séance d'installation du nouveau conseil s'est déroulée deux jours plus tard, le 19 octobre, en salle des mariages. Les jeunes élus se sont vus remettre leur écharpe tricolore et un livret d'accueil destiné à leur présenter leurs nouvelles fonctions au sein du Conseil municipal des Jeunes.

Initier les jeunes à la vie citoyenne.

« Le Conseil municipal des Jeunes est un formidable outil pour les initier à la vie citoyenne, souligne Jean-Michel SZATNY. C'est une volonté de la municipalité depuis plusieurs années maintenant. Lorsque nous avons créé le premier conseil municipal des jeunes, nous souhaitions donner ainsi la parole aux enfants et les impliquer dans la vie de la commune. Lors du précédent mandat, les enfants ont mis en place plusieurs projets comme ramasser les déchets dans la commune et sensibiliser les adultes sur ce qu'ils ont pu récupérer et qui auraient dû trouver une place tout simplement en déchetterie. Ils ont également mis en place une collecte de vêtements donnés ensuite à plusieurs associations. D'autres projets ont également vu le jour, comme la création d'un Géant des enfants.

Qui sont nos 15 jeunes élus ?



Assya
AHYOUN



Mathis
CATHELAIN



Eliana
CHROBOT DELILLE



Mahé
DELMOTTE



Maëva
DELPLANQUE



Raphaël
DESAILLY



Célia
DUBRULLE



Léo
KEDZIORA



Lenny
LAMBOUR



Laurine
LAMOTTE



Ryan
LARDEUX



Lyam
LEQUEUX



Ethan
LOUTRE



Orianna
MAJEROWICZ



Léa
QUENET



Nolan DESSAILY est devenu Maire honoraire du CMJ

Toujours présent depuis son élection, Nolan a toujours su faire preuve d'implication dans la réalisation de ses missions d'élus. Il s'est également distingué par sa présence assidue et continue dans chaque événement de la commune.

Pour le remercier de son implication sans faille, Jean-Michel SZATNY a tenu à lui attribuer le titre de Maire honoraire du CMJ. La relève est d'ailleurs assurée avec l'arrivée de Raphaël, son frère, nouvellement élu.

Nos enfants à l'école

La sécurisation des trajets école-cantine

Les trajets entre la cantine et l'école sont encadrés par les agents municipaux. Ils ont pour mission de sécuriser le déplacement des élèves.



Tous les jours, et par petits groupes, ils emmènent les enfants à pied. Certes le trajet est court mais il n'en est pas moins sans risque, notamment au niveau du passage piéton devant le restaurant scolaire.

Afin de sécuriser au mieux leur déplacement et permettre ainsi aux élèves de traverser en toute sécurité, la municipalité a doté ses agents de gilets réfléchissants et de panneaux de signalisation temporaires recto-verso.

A la découverte du goût avec les maternelles



Comme chaque année, dans le cadre de la semaine du goût, la municipalité offre des fruits que les enfants n'ont pas l'habitude de manger.

Cette année, ils ont pu découvrir, les framboises, les mûres mais aussi les figues fraîches. Ces saveurs, pour certaines, méconnues n'ont pas été appréciées par tous. Toutefois, ils ont beaucoup aimé la fabrication de yaourts natures où ils ont ajouté des fruits. Cette semaine du goût a permis également de travailler autour du fruit et de préparer une délicieuse salade de fruits.



Développement durable

La construction du parc éolien se poursuit



C'est une livraison impressionnante que celle qui s'est effectuée fin septembre.

Les différents tronçons des éoliennes ont ainsi été livrés par convoi exceptionnel.

Bien sûr la livraison se fait petit à petit et le montage au fur et à mesure.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, trois éoliennes sont déjà montées. Il y en a 5 au total.

Le montage des éoliennes est en cours

C'est la dernière phase du chantier qui a été entamée avec la livraison et le montage des éoliennes.

C'est la phase la plus impressionnante. Les différents tronçons du mat sont assemblés et les pales sont hissées en haut de chaque mat.

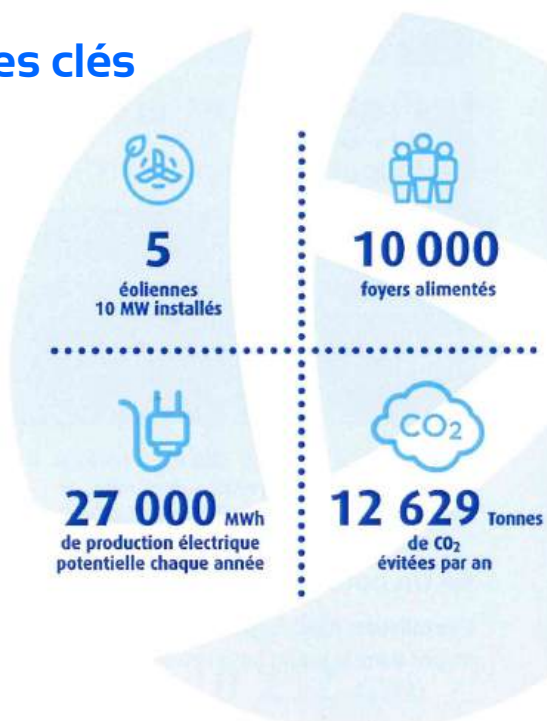
L'exploitation du parc éolien devrait être opérationnelle pour la fin de l'année.



Les chiffres clés

L'implantation du parc éolien a pris en compte plusieurs éléments :

- L'éloignement de plus de 500 m des habitations en respect de la réglementation (642 m minimum);
- L'absence de zones naturelles d'intérêt écologique ou Natura 2000 : la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) la plus proche est à 1,1km;
- Le patrimoine historique et le paysage local (regroupement des éoliens sous forme de grappe);
- Le bon potentiel au vent.



Concours photos du Rallye Dechy

En septembre, le Centre Socio-Culturel a organisé dans le cadre du PICA (Projet intercommunal de Coopération Associative) le Rallye-Dechy. C'est un parcours de découverte autour de plusieurs points d'intérêts dans la commune qui a permis aux participants de découvrir la commune autrement.



Lors de ce rallye pédestre, les participants ont pu s'inscrire à un concours photos. L'auteur de la photo la plus originale gagne un bon cadeau d'une valeur de 60 euros au restaurant Le Syracuse.

La photo ayant été retenue est celle de Madame Guilbert (à gauche). Elle a été prise devant la fresque située sur le mur du stade municipal Jean Bouin.

Qu'est-ce qui définit l'originalité d'une photo ?

Une photo originale capture souvent un moment unique et spontané dans un cadre particulier. L'angle de la photo ou la luminosité entrent également en jeu.

Sur cette photo, c'est notamment la position de la jeune fille ainsi que ses vêtements qui ont retenu l'attention du jury. En effet, sa position est certes posée mais son regard entre en complète opposition avec le regard du tigre sur son pull. Eblouie par le soleil, elle ne regarde pas l'objectif et semble même ailleurs alors que le regard bleu et profond du tigre attire l'œil et semble nous regarder droit dans les yeux.

Le choix de la photo a été un choix cornélien compte tenu de l'originalité de chacun des clichés qui nous ont été envoyés. En voici quelques uns qui ont également retenu l'attention du jury.



Travaux et urbanisme

Travaux de déconnexion des eaux pluviales – RAPPEL

Nous vous rappelons que depuis le 14 octobre et pour une durée de deux mois, Douaisis-Agglomération procède à la déconnexion des eaux pluviales de voirie du réseau d'assainissement unitaire (ou tout-à-l'égout) par la création de tranchées d'infiltration sous chaussée, afin de :

- Réduire la quantité d'eau dans le réseau d'assainissement pour retarder sa saturation en cas de forte pluie et ainsi limiter les inondations qui en découlent;
- Réduire la quantité d'eau

envoyée à la station d'épuration;

- Neutraliser le ruissellement en infiltrant les eaux de voirie à proximité immédiate de leur point de chute.

L'ampleur des travaux oblige la fermeture de la rue à la circulation motorisée et la mise en place de déviations par la rue Victor Foveau et la rue Marcel Buns.

Les travaux n'occupent cependant pas la totalité de la rue : la rue est divisée en 3 à 4 parties de longueurs

approximativement égales. Le chantier commence par la 1^{ère} partie côté D645 puis remonte vers la rue Paul Vaillant-Couturier. Chaque partie terminée est libérée avant de commencer la suivante.

La circulation piétonne est maintenue au droit du chantier



Travaux sur le réseau d'évacuation des eaux usées

A partir du 21 octobre et pour une durée de deux mois, l'entreprise THEYS procède à des travaux dans la rue d'Estienne d'Orves. Ces travaux nécessitent les dispositions suivantes :

- Stationnement interdit;
- Circulation restreinte à 30km/h et alternée par feux tricolores dans les deux sens de circulation;
- Restriction sur voie courante;
- Empiètement sur chaussée.

Travaux pour le renouvellement du réseau d'eau potable

Du 21 octobre au 13 décembre, l'entreprise EHTP procède à des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable dans les rues Ghesquière et Gagarine, et avenue des Poilus.

Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- Pour la rue Ghesquière : circulation alternée par feux tricolores, interdiction de stationner, limitation de vitesse à 30km/h
- Pour la rue Youri Gagarine : Route barrée sauf riverains, interdiction de stationner dans la zone de chantier
- Pour l'avenue des poilus : circulation alternée par feux tricolores et limitation de la vitesse à 30km/h

Travaux sur le réseau d'assainissement

Depuis le 7 octobre et pour une durée de 160 jours des travaux sur le réseau d'assainissement sont entrepris rues Langevin, rue de Trappes et rue de Saint Ouen. Ces travaux nécessitent la mise en place des dispositions suivantes :

- La circulation sera fermée dans les deux sens de circulation selon l'avancement des travaux
- Restriction sur voie courante
- Suppression de voie
- Itinéraire de déviation à définir en fonction de l'avancement des travaux

Travaux pour la détection de réseaux et marquage piquetage

A partir du 31 octobre et pour une durée d'un mois des travaux pour la détection de réseaux et marquage piquetage sont effectués rue Célestin Leduc.

Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- interdiction de stationnement
- Sens des points de repères
- Circulation réduite à 30km/h

En bref

Horaires du cimetière :

A partir du 1^{er} novembre le cimetière sera ouvert de 8h15 à 17h tous les jours.

Dates d'inscription pour la campagne d'hiver des Restos du Cœur à la Salle Langevin (rue des Frères Martel) :

- Mercredi 30 et jeudi 31 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi 13 et 14 novembre de 9h30 à 12h30

Renouvellement des jardins ouvriers :

Le renouvellement des fermages des jardins ouvriers aura lieu en novembre de 9h à 12h en Mairie. Pour éviter l'attente, elle se fera comme suit :

- **Lundi 4 novembre 2024** pour les terrains de la rue de la République
- **Lundi 18 novembre 2024** pour les terrains du Chemin des Allemands
- **Lundi 25 novembre 2024** pour les terrains de la rue Maurice Thorez et les terrains de la croix de pierre

Il est rappelé qu'il s'agit du renouvellement de l'acte d'engagement pour les années 2025—2026—2027.

Aucun paiement ne sera effectué. Les locataires des jardins recevront un titre de recette.

Les parcelles non déclarées, donc non payées, feront l'objet d'une reprise immédiate par la commune.

Suivez nous sur les réseaux sociaux



Retrouvez également toute l'actualité sur www.ville-dechy.fr

Agenda

10^{ème} Concert Denis Blondel

Samedi 2 novembre à 18h00

Salle des Fêtes (rue de l'Égalité) - Entrée gratuite

Organisé par le « Chœur collectif »

Sur le thème des comédies musicales d'hier et d'aujourd'hui.

Buvette et petite restauration sur place

Loto Semi nocturne

Vendredi 8 novembre ouverture des portes à 18h (début des jeux à 20h)

Salle Paul Langevin

Organisé par l'association « Les Sans Peur »

Animation par Jérémy - Plaque de 24 cartons : 20 €

Réservation possible au 06 82 71 74 73 ou au 06 13 25 08 79

Cérémonie commémorative de l'armistice 1918

Lundi 11 novembre à 11h

Rassemblement à 10h45 sur le parvis de la Mairie

Repas dansant

Lundi 11 novembre à 12h30

Salle d'œuvres (rue Célestin Leduc)

Organisé par l'association de la « Mémoire sociale de Dechy »

Echanges avec l'équipe du Centre Socio-Culturel

Mardi 19 novembre à 17h30

Au Centre Socio-Culturel (rue Saint-Venant)

Dans le cadre d'une commission d'usagers, venez échanger avec l'équipe du Centre Socio-Culturel

Rencontre suivie d'une pizza party. Vous pouvez apporter une boisson ou un dessert

Merci d'indiquer votre présence avant le 8 novembre 2024 auprès du secrétariat au 03 27 95 82 27

Concert de la Sainte Cécile

Dimanche 24 novembre à 16h00 - Entrée libre

Eglise Saint-Amand (rue Victor Hugo)

Au programme: Choralyre et la Cie « Fête du Bruit » de Pecquencourt

Repas spectacle Kubiak

Samedi 30 novembre - Ouverture des portes à 19h30

Salle de Sports Michel BERNARD (rue Marcel Buns)

Dernière date d'inscription en Mairie le 16 novembre de 10h à 12h.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, contactez Madame Estelle MOUY au 06 30 57 15 21

Tarifs (hors boisson) : 40 euros - 25 euros (- de 12 ans)

Menu consultable sur le site de la ville www.ville-dechy.fr ou dans Le Dechynois du mois d'Octobre 2024

GROUPE MAJORITAIRE «POUR DECHY, CONTINUONS ENSEMBLE» - 22 ÉLUS

Chères Dechynoises , chers dechynois

En cette période marquée par des défis sans précédent, notre engagement en faveur d'une société plus juste et solidaire reste plus que jamais d'actualité.

Face aux enjeux économiques et environnementaux, nous réaffirmons notre volonté d'agir pour le bien-être de tous.

Nous travaillons à renforcer les services publics, à soutenir les initiatives locales et à promouvoir une transition écologique qui respecte notre territoire. Chaque projet, chaque action, vise à construire un avenir durable pour nos enfants. La pose des cinq éoliennes dont trois sur Dechy témoigne d'une volonté de proposer une énergie renouvelable et non polluante contribuant à une meilleure qualité de l'air .

Cette énergie contribue également à la lutte contre le réchauffement climatique car l'électricité est produite sans émission de CO2.

La fabrication et la fin de vie de l'équipement entraînent peu d'émission de gaz carbonique.

Ainsi aucun déchet toxique ou radioactif n'est à déplorer.

En luttant contre le changement climatique, l'énergie éolienne participe à long terme au maintien de la biodiversité des milieux naturels.

Nous rappelons que les éoliennes installées n'occupent que 2% du sol , la surface restante est disponible pour l'exploitation agricole, l'élevage ou autres utilisations.

Pour terminer, l'énergie produite ne dégrade pas la qualité de l'air ni ne pollue les eaux(pas de rejet dans le milieu aquatique, pas de pollution thermique).

Ensemble, continuons à faire de notre commune un modèle de solidarité et d'inclusion.

Le groupe majoritaire municipal

GROUPE MINORITAIRE «UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE» - 7 ÉLUS

Chères Dechynoises , Chers Dechynois,

Il y a quelques jours à eu lieu l'installation du conseil municipal des jeunes.


Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une initiative qui vise à impliquer les jeunes dans la vie de la ville. Donner la parole aux enfants et les intégrer dans les décisions municipales est une idée prometteuse.

En valorisant cette initiative, nous permettons aux enfants de comprendre les rouages de la démocratie et de la gouvernance locale. Ils apprennent ainsi à exprimer leurs idées, à débattre, et à prendre des décisions en groupe. Ces compétences sont essentielles pour leur avenir, en tant que citoyens et futurs leaders.

Nos enfants sont l'avenir de notre société. En les impliquant dès aujourd'hui, nous les préparons à devenir des adultes engagés et responsables. Le CMJ n'est pas seulement un espace de parole, c'est un outil de formation pour nos futurs décideurs.

En écoutant nos enfants et en intégrant leurs idées, nous pouvons construire une ville qui reflète leurs aspirations et leurs besoins. Il est important de valoriser cette initiative et de lui donner les moyens de réussir, car en investissant dans nos enfants, nous investissons dans notre avenir collectif. Une ville où il fait bon de vivre.

Mail : uneequipeavotreecoute@outlook.fr

 Une équipe à votre écoute

Inscription au Banquet de Sainte-Barbe

Chaque année, la Municipalité convie gracieusement les Sapeurs Pompiers volontaires et les Mineurs retraités habitant Dechy au banquet traditionnel de la Sainte-Barbe organisé le samedi 7 décembre 2024 à la salle d'Œuvres.

Leurs conjoints, veufs ou veuves ainsi que toute autre personne souhaitant se joindre à ce banquet pour fêter la Sainte-Barbe seront les bienvenus dans la mesure des places

disponibles, moyennant une participation financière de 27,55 € pour les Dechynois et de 36,40 € pour les extérieurs.

Les inscriptions seront prises en Mairie du lundi 18 novembre au vendredi 22 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le 19 novembre (uniquement le matin).

Protection des données : La notice d'information sera communiquée à l'encaissement.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU BANQUET DE SAINTE BARBE RÉSERVÉ AUX ANCIENS MINEURS ET SAPEURS-POMPIERS

Monsieur Madame Nom: Prénom :
désire participer au Banquet de Sainte-Barbe 2024

Pour les anciens mineurs, merci de fournir un justificatif de la pension des Mines.

Monsieur Madame Nom : Prénom :
désire participer au Banquet de Sainte-Barbe 2024, en tant que conjoint, veuf ou veuve de mineur ou de sapeurs-pompiers.

Je verse la somme de 27,55 € (tarif Dechynois) ou de 36,40 € (tarif extérieur) (Versement en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces)

Adresse :



Si vous souhaitez que l'on vienne vous chercher et/ou vous ramener à votre domicile, veuillez cocher la ou les cases correspondantes:

le **MIDI** uniquement le **SOIR** uniquement le **MIDI** et le **SOIR**



BULLETIN D'INSCRIPTION AU BANQUET DE SAINTE BARBE DESTINÉ AUX PERSONNES SOUHAITANT PARTICIPER AU BANQUET

Monsieur Madame Nom: Prénom :
désire participer au Banquet de Sainte-Barbe 2024

Je serai accompagné de personne(s) adulte(s)

**Je verse la somme de 27,55 € (tarif Dechynois) x, soit au total €
Ou la somme de 36,40 € (tarif Extérieurs) x, soit au total €
(Versement en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces)**

Adresse :

